



En Belgique, on vend de plus en plus les corps d'adolescents

Elles ont 14 ou 15 ans et sont vendues sur photos à des « clients ». Le phénomène prend une telle ampleur que le collège des procureurs généraux s'en empare. Poursuivre plus systématiquement les clients pourrait être une des pistes.

LAURENCE WAUTERS

Ces deux dernières années, les dossiers de proxénétisme d'adolescents se succèdent à un rythme effréné et pas un mois ne passe, dans les tribunaux correctionnels principalement à Bruxelles, Liège et Anvers, sans y croiser des prévenus souvent jeunes, tentant de minimiser leur responsabilité. Le scénario est souvent le même : on choisit une proie vulnérable, une ado en crise ou délaissée (30 % des victimes vivent dans des institutions d'aide à la jeunesse) et on lui fait miroiter, à coups de cadeaux, de restos ou de romantisme feint, l'amour et/ou l'argent facile. En un temps parfois record (un dossier récent évoque cinq jours entre la rencontre avec le proxénète et la vente du corps de l'adolescente), la jeune fille se retrouve en photo, sous une couche épaisse de maquillage et en déshabillé, sur le site pour rencontres tarifées « Quartier Rouge » ou d'autres, qui y sont liés. Elle y affiche un prénom exotique et souvent, parce que ces victimes sont malléables comme des enfants qu'elles sont, leur proxénète fait monter les prix en proposant au « client » sodomie ou relations non protégées. Dans le dossier sordide examiné par le tribunal correctionnel de Liège mercredi passé, où l'on a requis des peines de dix ans contre les deux principaux prévenus, on évoquait quatre filles de 14, 15 et 16 ans qui, lorsqu'elles étaient réglées, recevaient des éponges pour ne pas manquer un « client » – entre 10 et 20 hommes

quotidiennement. Souvent, la cocaïne, le cannabis et l'alcool sont donnés à ces gamines, pour accroître leur dépendance à ceux qui les exploitent.

Un essor soudain

Nous poussons la porte de la brigade des mœurs de la police locale de Liège, où l'on travaille à flux tendu : autrefois, les policiers avaient encore le temps de pianoter sur les sites de petites annonces, en proactif. « Là, nous sommes dans le réactif ; avec l'augmentation des dossiers impliquant des mineures, nous allons d'urgence en urgence, les infos viennent de partout », explique Jean-Luc Drion, premier inspecteur principal, qui exerce dans cette brigade depuis 2001.

Ici, on surveille les bandes actives dans différents types de délinquance, qui ont ajouté le proxénétisme de gamines à leurs activités, et on choisit le bon moment pour agir, débarquant dans des hôtels ou Airbnb pour surprendre le maximum de membres de la bande. « À l'époque des salons, jamais une tenancière n'aurait accepté une mineure dans ses locaux, et nous sommes restés des années sans jamais croiser une mineure... », poursuit l'inspecteur principal. Les dossiers de proxénétisme d'adolescents sont des dossiers particuliers : « Il y a souvent l'urgence de la disparition, Child Focus appelle sept fois par pause, et quand vous récupérez la jeune fille, souvent elle repart dans les jours qui suivent parce que les proxénètes ont de l'emprise sur elle. On est aussi confrontés à une certaine dualité, car ces dossiers demandent du temps, il nous faut de quoi coincer les « encadrants », et par ailleurs il faut agir vite car il s'agit d'une mineure en danger... Ce sont des dossiers à part, parfois émotionnellement durs à vivre, mais dans lesquels on se sent très utiles, surtout quand on ne retrouve plus ensuite la gamine dans ce milieu. »

Pourquoi cet essor soudain ? Pour Jean-Luc Drion, la banalisation du sexe, notamment à cause des réseaux sociaux, joue un rôle important. Puis il y a un « effet de mode » chez de jeunes poly-délinquants, qui commencent généralement en prostituant leur petite amie avant de chercher d'autres recrues car l'activité ramène beaucoup de cash. « Je fais plus d'argent en un jour que toi en un mois », avait lancé N., 15 ans, partie civile dans un procès en cours, à sa mère

qui tentait de la ramener à la raison.

Que faire pour freiner ce phénomène ? Face à l'urgence, le réseau TEH du Collège des procureurs généraux se penche actuellement sur la question, tout comme les centres spécialisés dans l'accueil des victimes de la TEH (traite des êtres humains), Pag-Asa à Bruxelles, Sürya à Liège et Payoke à Anvers. Entre les dossiers « TEH » et les dossiers « jeunesse », il faut essayer de trouver un équilibre : « Sachant qu'en jeunesse, on a tendance à privilégier le retour en famille, qui n'est dans le cas présent pas parvenue à protéger la jeune fille et dont elle fugue parfois régulièrement, et qu'en TEH, on essaye d'éloigner la personne du milieu dans lequel elle vit », explique un magistrat spécialisé. La difficulté réside aussi, vu l'accroissement de travail, dans les limites géographiques, le milieu réagissant très vite dès qu'il y a danger pour le réseau : les zones de police et la police fédérale doivent s'organiser pour ne pas se marcher sur les pieds.

Poursuite à l'encontre des clients

De premières actions pourraient être mises en place rapidement. D'abord, le

Quand vous récupérez la jeune fille, souvent elle repart dans les jours qui suivent parce que les proxénètes ont de l'emprise sur elle. On est confrontés à une certaine dualité

Jean-Luc Drion
Premier inspecteur principal

”

parquet pourrait décider d'engager des poursuites à l'encontre des « clients », ce qui aurait pour effet de les rendre plus prudents quand il y a un doute sur l'état de majorité de la jeune femme. Entretenir des relations sexuelles avec une enfant de moins de 14 ans est un viol technique (il ne peut y avoir consentement), et le faire avec une gamine de moins de 16 ans constitue un attentat à la pudeur. Qu'il s'agisse des dossiers « Fioul Gang » (nom d'une bande de rappers qui avaient « acheté » une Française de 15 ans pour la prostituer à Bruxelles) ou des derniers dossiers jugés à Liège, pas un client n'a été poursuivi : « Or si on lit la loi, ils sont supposés savoir qu'elles sont mineures », rappelle Jean-Luc Drion. Dans le dossier actuellement jugé à Liège, c'est un client qui, pressentant qu'il s'agissait d'une gosse, avait donné l'alarme en contactant Child Focus. Un seul client sur des centaines voire des milliers, la gamine ayant été sexuellement exploitée pendant 12 mois...

Le parquet pourrait décider d'engager des poursuites à l'encontre des « clients », ce qui aurait pour effet de les rendre plus prudents quant à l'âge

Tant la police que Child Focus mettent également l'action sur la prévention : dans les écoles et autres lieux accueillant la jeunesse, pour que les signaux d'alarme soient tirés rapidement dès qu'une fugueuse d'habitude revient aux cours avec des sacs ou vêtements de prix, mais aussi dans les hôtels. En Hollande, des vidéos informatives ont été réalisées à destination des hôteliers, où on leur explique les signes qui doivent les alerter tels que la grande consommation de serviettes de bain et de savon, des allées et venues régulières, deux ou trois chambres réservées pour dix jeunes (quelques filles qui se relayent et leurs encadrants), ou une consommation élevée d'alcool. Des dossiers récents ont montré qu'en plein confinement strict au printemps 2020, des mineures recevaient dans des hôtels 4 ou 5 étoiles, notamment à Verviers... sans que la police n'en soit jamais avertie. La plateforme Airbnb pose quant à elle d'autres problèmes, le propriétaire n'étant parfois jamais en contact avec le locataire.

Témoignage

« Maman, pourquoi tu pleures ? »

M., qui doit conserver l'anonymat pour protéger celui de sa fille, a toujours élevé seule ses deux enfants. Son aînée a, très tôt, été rebelle, fréquentant des amis qu'il aurait mieux valu éviter : « Je me suis alors décidée à déménager à la campagne, quand elle avait 13 ans, pour que ce soit plus calme, explique-t-elle. Mais quelques mois plus tard, elle faisait ses premières fugues, pour retrouver les mêmes copains. À l'époque, elle m'envoyait quand même tous les jours un petit message, un "je t'aime maman" ou "je ne t'oublie pas", parce que mes filles et moi, durant toute leur enfance, on a été fusionnelles... »

Au mois d'août dernier, il y a eu une nouvelle fugue, et plus aucun SMS : « Elle ne demandait même pas comment allait sa sœur, ce n'était pas dans ses habitudes », poursuit la maman. L'attente de nouvelles, l'angoisse temporisée à coups d'antidépresseurs, a fait place à un texto, le 2 novembre dernier, de cet enfant de 14 ans : « Elle m'écrivait que je devais lui envoyer 5.000 euros, sinon elle allait mourir (NDLR : quand la jeune fille veut partir, les proxénètes invoquent souvent une prétendue dette qu'elle doit régler). Je n'ai rien comme économies, mais je ne sais pas pourquoi j'ai répondu : "OK, dis-moi où les envoyer." »

Les proxénètes ont ainsi laissé, l'espace d'un instant, un GSM dans les mains de la gamine qui, au texto suivant, a donné son adresse à sa maman tout en l'implorant de venir la sauver. La police l'a aussitôt extirpée d'un petit Airbnb où elle recevait les « clients » sous la surveillance de ceux qui en profitaient financièrement. « J'ai retrouvé ma fille complètement changée, abîmée. Elle a entamé un suivi psychologique, on m'a dit qu'elle souffrait d'un trouble de l'attachement... Quand je pleure devant elle, elle se fâche, elle me dit : "Pourquoi tu pleures ?" » La gamine, âgée aujourd'hui de 15 ans, a fait trois tentatives de suicide durant ces six derniers mois. LWS